

ANNEXE 25

Ville d'Ottignies - Louvain-la-Neuve

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme (PU/2022/0075).

Le terrain concerné est situé avenue Bourgaux 1A à 1342 Ottignies-Louvain-La-Neuve, et cadastré 03 B 357 M 6.

Le projet consiste au réaménagement d'une maison unifamiliale et la construction d'un immeuble de 5 appartements, et doit être soumis aux mesures de publicité conformément à l'article D.IV.40 al.2 et al.3 du CoDT du fait que le projet implique des écarts au RCU devenu GCU (aire 1.7) sur les points suivants :

- **Recul arrière compris entre 5,47 mètres et 8,69 mètres (autorisé recul équivalent à la hauteur sous corniche soit 8,40 mètres),**
- **Emplacement de stationnement pour PMR situé en zone de recul avant,**
- **Volume secondaire à toit plat visible depuis le domaine public,**
- **Teinte gris clair de l'enduit proposée absente de la portion de voirie concernée par la demande,**
- **Imperméabilisation de la parcelle supérieure à 50%, à savoir +- 70%.**

Le dossier peut être consulté au Service urbanisme – Espace du Cœur de Ville 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve **les lundis de 12 H 30 à 18 H 45 et du mardi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 15 uniquement sur rendez-vous pris au moins 24h à l'avance** soit par téléphone au 010/43.62.70 soit par mail sur urbanisme@olln.be :

Du 13/07/2022 au 29/08/2022

(Annonce suspendue du 15/07 au 15/08/2022)

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'architecte communale traitant la demande (010/43.62.70).

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 13/07/2022 au 29/08/2022 à l'attention du Collège communal :

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Ottignies-Louvain-la-Neuve – avenue des Combattants 35 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve.
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@olln.be

Pour être recevables les courriers devront comporter **lisiblement les noms, domicile et signature.**

Ainsi fait à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 05/07/2022.

